

# PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ARENTHON DU 02 FEVRIER 2015

L'an deux mil quinze, le deux février, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune d'Arenthon, dûment convoqué le vingt-six janvier deux mil quinze, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain VELLUZ, Maire.

Etaient présents : MMES C. BOEX, B. CAUL-FUTY, A. COLLOMB, J. FREMEAUX,  
M. MARCAULT, M.-J. PERRILLAT-AMEDEE, M. VIGNE  
MM. R. DECARROUX, S. GAILLARD, J.-P. LE JONCOUR,  
C. MOENNE, C. PHILIPPE, F. ROSSET, P. ROUSSEAU-  
BARATHON, N. TARDIF, A. VELLUZ

Absents excusés : MME C. COUDURIER donne procuration à M. A. VELLUZ  
MME B. BRION  
M. J. BOEX

~~~~~

Le quorum est constaté, la réunion peut débiter.

~~~~~

Monsieur Nicolas TARDIF est désigné secrétaire de séance.

~~~~~

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si elle approuve l'ordre du jour présenté.

A l'unanimité des présents, l'ordre du jour est adopté.

## ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 07 janvier 2015
- Délibération :
  1. Point Accueil Jeunesse : Approbation de tarifs spécifiques pour l'activité de ski alpin durant les vacances d'hiver 2015
- Commission Urbanisme
- Rapports établis par chaque commission
- Questions diverses
- Dates à retenir

# S É A N C E

## § APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JANVIER 2015

Aucune remarque n'a été faite.

*Le Conseil municipal, après délibération,  
à l'unanimité,*

**APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 07 janvier 2015.

### DÉLIBÉRATION

**01. POINT ACCUEIL JEUNESSE : APPROBATION DE TARIFS SPÉCIFIQUES  
POUR L'ACTIVITÉ DE SKI ALPIN DURANT LES VACANCES D'HIVER 2015  
Délibération n°2015-4**

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée les tarifs s'appliquant aux diverses activités proposées aux jeunes de 12/17 ans, dans le cadre du Point Accueil Jeunesse, ont été approuvés par le Conseil, selon la délibération N°. 2014-42 en date du 05 mai 2014, pour l'année scolaire 2014-2015.

Monsieur le Maire indique qu'un stage de ski alpin est proposé aux enfants durant les journées jeunesse des vacances d'hiver.

Il suggère aux membres de l'assemblée de fixer le montant de la participation supplémentaire à demander aux familles concernées.

Pour l'activité de ski alpin, Monsieur le Maire propose les tarifs présentés dans le tableau ci-dessous :

| <i>Nb de jours /<br/>Quotient<br/>familial</i> | <b>Quotient 1</b> | <b>Quotient 2</b> | <b>Quotient 3</b> | <b>Jeunes<br/>non domiciliés<br/>sur les communes<br/>d'Arenthon<br/>et de Scientrier</b> |
|------------------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1 jour</b>                                  | 9 euros           | 13 euros          | 17 euros          | 17 euros                                                                                  |
| <b>Offre 2 jours</b>                           | 16 euros          | 24 euros          | 32 euros          | 32 euros                                                                                  |
| <b>Offre 3 jours</b>                           | 24 euros          | 36 euros          | 48 euros          | 48 euros                                                                                  |

Monsieur le Maire précise que sont concernés les jeunes domiciliés sur les communes d'Arenthon et de Scientrier, ainsi que les jeunes non domiciliés sur ces deux communes, dans la limite des places disponibles.

*Le Conseil municipal, après délibération,  
à l'unanimité,*

- ✓ **APPROUVE** les tarifs spécifiques demandés aux familles pour les enfants pratiquant l'activité ski alpin, dans le cadre du Point Accueil Jeunesse, durant les vacances d'hiver 2015.

**URBANISME**

**La commission du 08 janvier 2015**

- ❖ Permis de construire : la commission Urbanisme a donné un avis favorable.

Monsieur Yoann SOLARSKI  
22, Chemin Martin  
Zone UC : zone d'urbanisation des hameaux

**Réhabilitation et aménagement  
d'un logement dans une partie  
d'un ancien corps de ferme**

SARL PROXIMMO  
Route de Creulet  
Zone UB : zone d'extension des hameaux

**10 villas regroupées**

**COMMISSIONS ET SYNDICATS**

§ COMMISSION AMENAGEMENT DU VILLAGE – PLU

- La Commune est en attente d'un devis de Madame CONORD-CONRAD, urbaniste, pour la modification simplifiée du PLU. Il s'agit d'une procédure allégée plus rapide, validée par les services de l'Etat.
- Dans le cadre de la démarche de simplification du règlement du Plan Local d'Urbanisme, l'instructeur des autorisations d'urbanisme, Monsieur BATTAREL, organisera une réunion avec la Commission Aménagement, afin de proposer une nouvelle version du règlement.

§ COMMISSION TRAVAUX – BÂTIMENTS

- En vue du réaménagement du hall de la mairie en accueil, la société ARTI SAVOIE a été retenue pour un montant de 33 666 euros. Les travaux devraient débuter au mois d'avril. L'ensemble du Conseil a validé l'entreprise choisie et le montant du devis. Dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments publics, un devis va être demandé pour l'installation d'une porte automatique à la Mairie.
- L'entreprise MONTANT est intervenue sur l'ensemble des bâtiments communaux pour la gestion du chauffage. Tous les radiateurs ont été réglés, donc les utilisateurs des salles (particuliers, associations, etc.) n'ont plus à manipuler le chauffage des bâtiments.

- Le régulateur du chauffage a été installé dans le vestiaire de foot.
- Monsieur ROUSSEAU-BARATHON informe le Conseil que les radiateurs de l'auberge sont vétustes, donc il conviendrait de les changer. Un devis a été demandé pour le changement des convecteurs dans la salle de restaurant.
- Concernant la cantine, les études d'isolation phonique ne sont pas requises par le Conseil municipal car cela représente un coût. Il a été convenu d'acheter des panneaux et de les installer sur une partie des murs de la salle de la cantine. Il sera demandé au Service Enfance Jeunesse et Sport de les décorer lors des activités jeunesse durant les vacances scolaires.

Madame Chantal COUDURIER est arrivée en cours de séance.

### § COMMISSION VOIRIES

- Suite au constat que plusieurs arbres et haies débordent sur la chaussée des voies communales et entraînent un manque de visibilité pour les usagers de la route, un devis a été demandé à l'entreprise BIBOLLET pour couper les branches débordant sur la chaussée et les broyer.  
Monsieur le Maire précise que les communes d'Amancy et de Cornier fonctionnent déjà ainsi.  
Un arrêté municipal autorisant ces opérations d'élagage a été établi ; la population sera avertie par la presse et le site internet de la commune quelques jours avant le début des travaux.  
Le coût estimé de ces travaux s'élève à environ 2000 euros par an, et cette opération devrait être réalisée tous les deux ans.  
Les membres du Conseil municipal sont favorables à cette initiative, mais ils souhaitent rappeler que l'élagage des arbres et haies débordant sur les voies est une obligation incombant aux riverains et propriétaires.
- Les membres du Conseil ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis de l'intervention de l'entreprise BIBOLLET qui est chargée du déneigement sur la commune. En effet, leur réactivité et leur efficacité ont été saluées.

### § COMMISSION ENVIRONNEMENT – AGRICULTURE – FOSSES – RUISSELLEMENT

- Concernant le Chemin des Tattes, Monsieur le Maire va contacter le notaire de Madame CAMBIERI, afin qu'un accord écrit soit conclu, dans l'objectif de laisser passer Monsieur SOMMEILLER sur ses parcelles.
- Madame BOEX informe les membres du Conseil que les castors réalisent des barrages qui entraînent des inondations et peuvent représenter un danger pour certaines habitations. La Commission va se renseigner auprès des organismes et institutions en charge de l'environnement, pour savoir ce qui peut être fait pour régler cette situation.
- En raison des eaux stagnantes le long du ruisseau des Corbières, des problèmes de parasites ont été constatés sur les bêtes de ferme. Par conséquent, il est prévu de nettoyer et curer le ruisseau des Corbières.  
Cette opération sera inscrite dans les travaux à effectuer en 2015.  
La Commission ira voir sur place, et un devis sera demandé à la Communauté de communes du Pays Rochois.

## § COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES – JEUNESSE ET SPORT

- Une réunion de la Commission est fixée le mercredi 11 février à 17h30 en Mairie.

## § COMMISSION SOCIAL

- Le repas des anciens aura lieu le dimanche 12 avril à la Maison des Associations.

## § COMMISSION CULTURE – BIBLIOTHEQUE

- Du mercredi 4 février au mercredi 25 février à la bibliothèque : Exposition « Sites des Glières - En Forme(s) de Mémoire »
- Samedi 14 février de 9h30 à 10h30 à la bibliothèque : Deuxième "Tea or Coffee" - Organisation d'une heure de discussion en anglais pour les adultes (enfants non autorisés) dans l'ambiance d'une coffee shop Londonien.
- Samedi 21 février à 10h00 à la bibliothèque : Concours national « Les petits champions de la lecture » pour les enfants de CM2, avec un jury composé de 4 à 5 personnes.
- Samedi 30 mai au mardi 30 juin à la bibliothèque : Exposition d'œuvres artistiques réalisées par les Arenthonnais(es) à partir de matériaux recyclés – L'ART DE LA RECUPE.
- Le mardi 30 juin, la Commission Culture organisera une journée à Martigny en Suisse – Fondation Pierre Gianadda, pour l'exposition « Matisse et son siècle ».

## § COMMISSION COMMUNICATION - INFORMATION

- La Commission demande l'avis du Conseil municipal sur plusieurs points concernant l'Echo des Iles :
  - Le Conseil est-il d'accord de diminuer le grammage du bulletin ?
  - Le Conseil est-il d'accord d'introduire un espace pour les entreprises de la commune, sous réserve que la Commission élabore des règles de priorité et d'espace réservé et qu'il s'agisse d'une présentation des entreprises et non d'une publicité ?
  - Le Conseil est-il d'accord d'introduire un espace réservé à l'historique des associations du village, sous réserve que la Commission élabore des règles de priorité et d'espace réservé ?
  - Le conseil est-il d'accord de résumer d'avantages les comptes rendus des conseils municipaux ?

Après discussion, le Conseil donne son approbation sur ces différents points qui devront être précisés par la Commission Communication.

## § COMMISSION GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL

- Dans le cadre de la réflexion sur la gestion des futurs appartements situés au-dessus et à l'arrière de la micro-crèche, la Commission a rencontré Haute-Savoie Habitat et IDEIS.

A l'issue de la rencontre, la commission a porté sa réflexion sur quatre choix :

| Scénarios de vente    |                                                                   | Prix HT au m <sup>2</sup> | 1er Etage      |                |                | 2eme Etage     |                |                | Total          |
|-----------------------|-------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
|                       |                                                                   |                           | Avant          | Arrière        | Total          | Avant          | Arrière        | Total          |                |
| <b>M2 disponibles</b> |                                                                   |                           | <b>130</b>     | <b>102</b>     | <b>232</b>     | <b>62</b>      | <b>52</b>      | <b>114</b>     |                |
| Option n° 1           | <b>Vente à Haute-Savoie Habitat du 1er étage</b>                  | <b>1615</b>               | <b>209 950</b> | <b>165 295</b> | <b>375 245</b> |                |                |                | <b>375 245</b> |
| Option n° 2           | <b>Vente par nos soins du 1er étage</b>                           | <b>2000</b>               | <b>260 000</b> | <b>204 000</b> | <b>464 000</b> |                |                |                | <b>464 000</b> |
| Option n° 3           | <b>Vente par nos soins du 2eme étage</b>                          | <b>2 000</b>              |                |                |                | <b>124 000</b> | <b>104 000</b> | <b>228 000</b> | <b>228 000</b> |
| Option n° 4           | <b>Vente par nos soins des faces avant des 1er et 2eme étages</b> | <b>2 000</b>              | <b>260 000</b> |                |                | <b>124 000</b> |                |                | <b>384 000</b> |

La proposition retenue par la Commission est de vendre les appartements du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages donnant sur la voie publique (option n°4), et le montant de la vente s'élèverait à 384 000 euros environ.

Les appartements situés à l'arrière seraient loués.

Cette vente permettrait de récupérer des fonds, afin d'équilibrer le budget prévu pour la micro-crèche.

Avant de finaliser la décision, la Commission est en attente du montant du coût de revient au mètre carré des appartements.

- Dans l'objectif de voir s'installer des professions médicales et paramédicales sur le territoire, un appel à candidature va être publié dans les journaux locaux afin d'informer les professionnels que des locaux seront disponibles dans le bâtiment de la micro-crèche. Après lecture de l'appel à candidature par Monsieur MOENNE, le Conseil a validé le texte et a donné son accord pour sa publication.

#### § GESTION DU PERSONNEL COMMUNAL

- Monsieur DESTRUEL informe les membres du Conseil que le contrat de Wiem BOURAOUI recrutée dans le cadre du dispositif Emploi Avenir a été rompu d'un commun accord entre l'agent et la collectivité. Pour pallier son absence, une employée diplômée de l'ADMR devrait intervenir deux jours par semaine à la cantine dès le mois de février et Madame Martine LACHAVANNE remplace Mademoiselle BOURAOUI au Secrétariat durant les horaires d'ouverture au public depuis le 19 janvier dernier.

#### § COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS (CCPR)

- Madame COUDURIER énonce qu'une enquête de satisfaction a été distribuée aux parents d'élèves des écoles maternelles du Pays Rochois car l'organisation des temps d'activités périscolaires (TAP) durant le temps de midi ne convient pas aux familles.

Le compte-rendu des résultats sera présenté lors d'une réunion publique qui aura lieu le 23 février prochain à l'auditorium de Saint-Pierre-en-Faucigny.

#### § SYNDICAT D'EAU ARENTHON / SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY

- Une réunion du Syndicat est fixée le mercredi 25 février à 18h00 en Mairie.

#### § SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DES ABORDS DE L'ARVE (SM3A)

- Monsieur MOENNE informe le Conseil que le 1000<sup>ème</sup> dossier pour le Fonds Air Bois va être signé, ce qui signifie que l'action en faveur du PPA (Plan Protection Atmosphère) et l'incitation aux remplacements des appareils de chauffage à bois vétustes fonctionnent bien et doivent continuer.
- Un cabinet va être choisi pour travailler sur une éventuelle levée directe de l'impôt par le SM3A, et la Direction générale des finances publiques participera à ce travail fiscal.

#### § SYNDICAT ARENTHON SCIENTRIER SPORT

- Le syndicat est en attente de devis pour la restauration du terrain stabilisé de Scientrier.

### ***DATES A RETENIR***

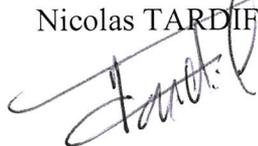
- ✓ Mercredi 4 février au mercredi 25 février à la bibliothèque : Exposition « Sites des Glières - En Forme(s) de Mémoire »
- ✓ Jeudi 05 Février à 18h00 en Mairie : Commission Urbanisme
- ✓ Mardi 10 Février à 19h00 à Eteaux : Conseil communautaire
- ✓ Mercredi 11 Février à 17h30 en Mairie : Commission Affaires scolaires, jeunesse et sport
- ✓ Mercredi 11 Février à 19h30 à Arbusigny : Syndicat Rocailles Bellecombe
- ✓ Jeudi 12 Février à 17h00 en Mairie : Commission Voirie (Projet trottoirs)
- ✓ Samedi 14 Février de 9h30 à 10h30 à la Bibliothèque: Deuxième "Tea or Coffee" - Organisation d'une heure de discussion en anglais pour les adultes (enfants non autorisés) dans l'ambiance d'une coffee shop Londonien
- ✓ Jeudi 19 Février à 18h30 en Mairie : Commission Gestion du patrimoine communal
- ✓ Vendredi 20 Février à 19h00 à la salle communale : Réunion publique Monsieur MUDRY (élections départementales)

- ✓ Samedi 21 Février à 10h00 à la bibliothèque : Concours national « Les petits champions de la lecture » pour les enfants de CM2
- ✓ Mercredi 25 Février à 18h00 en Mairie : Réunion Syndicat deau
- ✓ Jeudi 26 Février à 18h00 : Commission Finances
- ✓ Vendredi 27 Février à 19h00 à Scientrier : Repas Arenthon / Scientrier
- ✓ Lundi 02 Mars à 18h30 en Mairie : Présentation projet immobilier « Le Château » (Tout le Conseil municipal)
- ✓ Jeudi 19 Mars à 18h00 en Mairie : CCAS (Vote du budget)
- ✓ Vendredi 20 Mars de 15h45 à 18h00 : Carnaval organisé par le Service Enfance Jeunesse et Sport
- ✓ Dimanche 22 Mars : Elections départementales – 1<sup>er</sup> tour
- ✓ Samedi 28 Mars à 8h30 : Commission Environnement - Matinée repérage (arboretum, noms des ruisseaux, plantes, randonnée du terroir)
- ✓ Dimanche 29 Mars : Elections départementales – 2<sup>nd</sup> tour
- ✓ Lundi 30 Mars à 18h30 en Mairie : Réunion du Conseil municipal (Vote du budget)
- ✓ Mercredi 08 Avril de 15h00 à 18h00 : Chasse à l'œuf organisée par le Service Enfance Jeunesse et Sport
- ✓ Dimanche 12 Avril à la Maison des Associations : Repas des Anciens
- ✓ Lundi 04 Mai à 18h30 en Mairie : Réunion du Conseil municipal
- ✓ Samedi 30 mai au mardi 30 juin à la bibliothèque : Exposition d'œuvres artistiques réalisées par les Arenthonnais(es) à partir de matériaux recyclés – L'ART DE LA RECUP.
- ✓ Samedi 06 Juin : Randonnée du terroir
- ✓ Mardi 30 juin : Organisation d'une journée à Martigny en Suisse – Fondation Pierre Gianadda, pour l'exposition « Matisse et son siècle ».

Séance levée à 21h15.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance,  
Nicolas TARDIF



Le Maire,  
Alain VELLUZ



Affiché le 31 / 03 / 2015.